



Dialogue social en berne à Enedis

La CFE-CGC Énergies se mobilise face au malaise social et managérial à ENEDIS en déposant un préavis de grève

Les incertitudes qui pèsent sur l'avenir de l'entreprise, les suppressions d'emplois et la politique salariale en berne créent un véritable malaise social et managérial au sein d'ENEDIS. Face à l'absence de projet industriel à la hauteur des enjeux du service public et de projet susceptible de mobiliser le corps social, la CFE-CGC Énergies vient de déposer un préavis de grève pour inciter la direction à restaurer le dialogue social et à construire l'avenir de la distribution d'électricité avec ses salariés.

Raccordement des énergies renouvelables, qualité de fourniture sur l'ensemble du territoire national, digitalisation des réseaux électriques, développement du véhicule électrique, déploiement des compteurs communicants Linky, ancrage territorial lié à la décentralisation énergétique... les enjeux auxquels les réseaux de distribution d'électricité et donc ENEDIS sont aussi nombreux qu'essentiels à la réussite de la transition énergétique.

Dans ce contexte, les salariés d'ENEDIS revendiquent d'avoir les moyens de relever tous ces défis et d'assurer les missions de service public qui incombent à leur entreprise. Ils refusent que le projet social de l'entreprise comme ses investissements industriels soient les victimes de l'incohérence et de l'inadéquation des contraintes réglementaires et actionnariales.

ENEDIS subit en effet une régulation qui rémunère insuffisamment ses investissements et qui méconnaît les particularités du modèle français de distribution d'électricité. L'entreprise connaît dans le même temps une trajectoire déraisonnable de dividendes qui, si elle répond aux contraintes d'un actionnaire soumis à une trajectoire financière délicate, se fait au détriment des investissements et de la reconnaissance attendue par les salariés.

Après avoir contesté devant le Conseil d'État le TURPE 5 qu'elle juge sous-dimensionné, la CFE-CGC Énergies demande à la Commission de Régulation de l'Énergie de définir un cadre réglementaire plus favorable aux investissements et plus adapté aux spécificités de la distribution d'électricité en France. Elle demande également à l'actionnaire d'ENEDIS une trajectoire de dividendes plus raisonnable et plus responsable parce que compatible avec les investissements industriels de l'entreprise, son ancrage territorial et son projet social.

A l'image de ce qu'elle a défendu lors de la préparation de la loi PACTE en matière de partage de la valeur ajoutée, la CFE-CGC milite en effet pour une répartition plus équilibrée des bénéfices en faveur de l'investissement industriel et technologique et du capital humain. Cet équilibre est d'autant plus crucial qu'il s'agit de service public, de transition énergétique et d'infrastructures stratégiques.

Parce qu'il est de la responsabilité de la direction d'Enedis de répondre au profond malaise social et managérial de l'entreprise et de bâtir un projet industriel et social à la hauteur des enjeux, la CFE-CGC Énergies vient de déposer, comme d'autres organisations syndicales, un préavis de grève.

Contact presse : Laurent KOESSLER – laurent.koessler@cfe-energies.com
Bertrand VIGNON – bertrand.vignon@cfe-energies.com

**LA CFE ÉNERGIES,
100% LIBRES... 100% VOUS!**

CFE-CGC ÉNERGIES
59 rue du Rocher
75008 PARIS
www.cfe-energies.com
presse@cfe-energies.com